

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"C'est dans l'art que l'homme se dépasse définitivement lui-même."

Simone de Beauvoir



Le chiffre

528

élèves au Centre d'Enseignement des Pratiques Artistiques et Culturelles



► 3 Un spectacle exceptionnel sur le parvis de la Tour abbatiale



► 5 Un conseil municipal mobilisé pour défendre ses droits



► 4 et 9

Musique, danse, arts à portée d'enfants

Santé

La prévention mise à l'honneur durant ce mois d'Octobre rose



De nombreux rendez-vous à venir pour les jeunes

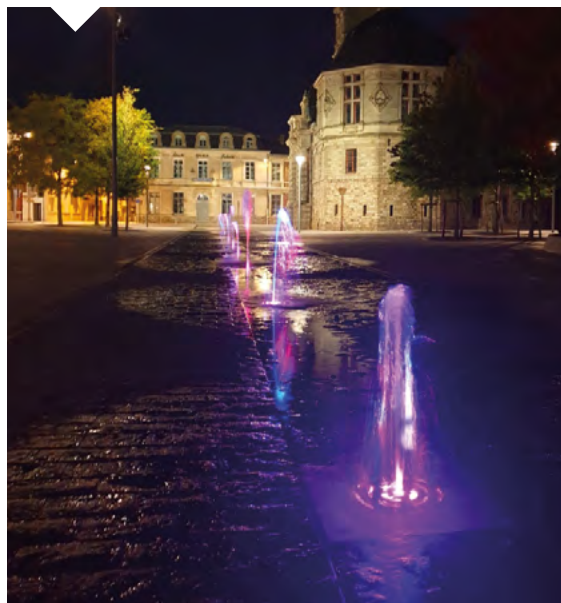
Si vous avez entre 11 et 25 ans, sortez vos agendas. Le Pôle éducation vous propose plusieurs sorties.

Le samedi 12 octobre, c'est une journée au parc animalier Pairi Daiza qui est au programme. Le samedi 7 décembre, ce sera une visite de Bruxelles et son marché de Noël. Au printemps, il sera possible de suivre un match de football, l'affiche est encore à confirmer. Le 28 juin, une sortie à la plage sera proposée. Si vous êtes intéressés, les inscriptions se font en régie (19 rue du 18-Juin-1940 ou 03 27 22 49 69)

Elles plaisent beaucoup. Les soirées à la ludothèque pour les 11-17 ans sont de retour. Les prochaines auront lieu les vendredis 13 décembre et 14 mars. Après un repas léger pris ensemble, place aux jeux. Elles sont gratuites, sur inscription au Point accueil jeunes (06 76 74 86 58).

Le Point accueil jeunes, d'ailleurs, élargit ses horaires en cette rentrée. Désormais, il est ouvert chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16:30 à 19:00 ainsi que les samedis, en périodes scolaires, de 14:00 à 17:00. Niché près de la ludothèque, dans la résidence de l'Elnon, il accueille les 11-17 ans.

Une soirée danse leur sera, par ailleurs, proposée le samedi 1^{er} mars et une nouvelle édition de Festi'jeunes le samedi 14 juin.



Une femme sur huit risque d'être touchée par un cancer du sein au cours de sa vie. Même si c'est moins connu, les hommes peuvent également en souffrir. Il est important de le détecter au plus tôt pour augmenter les chances de guérison.

L'autosurveillance doit devenir une habitude dès le plus jeune âge. Elle ne remplace pas les rendez-vous de suivi chez le médecin, le gynécologue, la sage-femme ni les dépistages réguliers, mais peut permettre de gagner un temps précieux.

Il est important d'en parler, d'adopter des gestes bénéfiques pour la santé, comme la pratique d'un sport, d'être bien entouré. La cité thermale s'engage une nouvelle fois dans la lutte contre le cancer du sein.

Des rendez-vous sportifs

Un challenge est lancé aux Amandinois : effectuer, ensemble, plus de 100 000 kilomètres durant le mois. Après vous être inscrit sur le site de la ville (saint-amand-les-eaux.fr/formulaire/octobre-rose), partez seul ou en groupe à pied, vélo, roller, trottinette, canoë... et partagez votre fichier GPX pour que vos kilomètres s'ajoutent au compteur !

Chaussez vos baskets le dimanche 13 octobre. Vous aurez le choix. Au départ du complexe Notre-Dame-d'Amour, vous pourrez vous élaner à 10:00 sur une boucle de 6 km en marchant ou en courant. Ce parcours rose est gratuit. Les inscriptions auront lieu sur place le samedi 12 octobre, de 17:30 à 19:00, le dimanche 13 à partir de 8:30 et par mail (octobre-rose@saint-amand-les-eaux.fr).

Le Comité du Cuyet nous concocte également un rendez-vous : un parcours d'initiation à l'orientation en forêt ou une marche rose (plus d'informations à venir).

Des rendez-vous au théâtre

Sur les planches du Théâtre des Sources sera joué le spectacle Boobs le vendredi 11 octobre, à 20:30. Les spectateurs accompagneront Alexandra qui reconstruit sa vie alors que le cancer lui a amputé la poitrine (gratuit, réservation sur billetterie-theatre-des-sources.maplace.fr).

Jeudi 24 octobre, c'est Ré-mission 2 vie qui sera projeté à 19:30. Dans ce film réalisé par l'association douaisienne Ré-mission, sept personnes âgées de 25 à 50 ans témoignent de leur maladie face à la caméra. La projection sera prolongée par un échange avec Cécile Guinez de l'association, des représentants des Thermes, qui proposent des soins post-cancer du sein, et avec l'association amandinoise Couleurs de vie qui accompagne les malades d'un cancer et leurs proches. Un bol de soupe sera ensuite servie aux participants. (gratuit, sans réservation).

XXI^e promotion des Chevaliers de la Tour

Dim. 20 oct.

C'est toujours un moment de convivialité. Un concert de carillon sera donné à 9:00 depuis le sommet de la Tour abbatiale. Un cortège composé des Chevaliers de la Tour, de la Confrérie des chevaliers de Tournai, tous en habits d'apparat, de la guilde des arbalétriers de Saint-Amand, s'élançera à 9:15 dans le centre-ville. Ils entreront dans le Théâtre des Sources à 10:00 pour procéder à la cérémonie d'adoubement de la nouvelle promotion de Chevaliers amandinois.

▶ Gratuit, sans réservation, ouvert à tous.

Environnement

Les écoliers à l'assaut des déchets

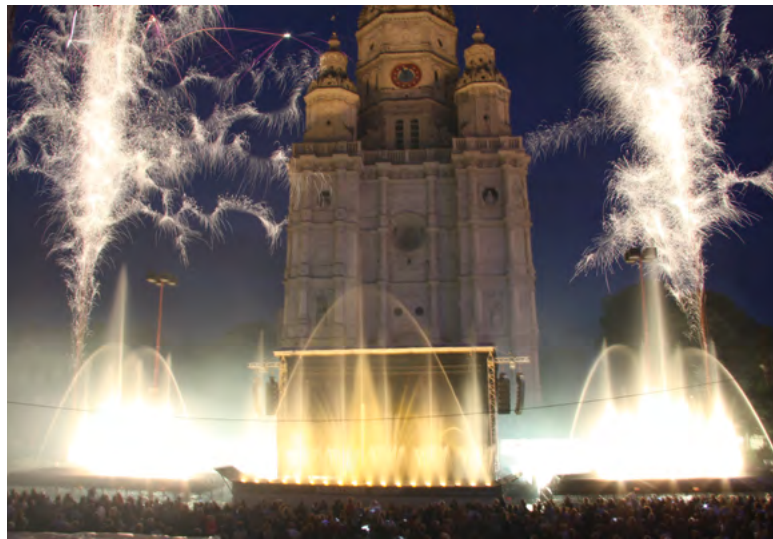
Fidèles au rendez-vous Nettoyons la nature, les 122 élèves du CP au CM2 de l'école Marcel-Benoist ont consacré une demi-journée de leur temps, vendredi 27 septembre, à nettoyer de leurs déchets, abandonnés par des plus grands qu'eux, les abords de l'école, de la résidence de l'Elnon et de la médiathèque.



Renaissance du parvis de la Tour abbatiale et de son pont du XVII^e siècle

Après les travaux, place à l'Aquatic Opéra Show

Deux soirs de suite, la Tour abbatiale va nous offrir un spectacle époustouflant. Les yeux, les oreilles vont se régaler. Les cœurs aussi, puisque c'est un moment de joie et de liesse à vivre ensemble.



Faisons un bond dans le temps. Cette fois, ne le faisons pas en arrière pour retrouver l'abbaye lorsqu'elle était encore entière, avec ses jardins intérieurs, ses douves extérieures. Laissons passer les deux prochaines semaines. Les tailleurs de pierre ont rangé leurs marteaux, ciseaux et poinçons. Les maçons ont terminé le pavage du pont, l'eau ondule doucement dans les miroirs d'eau.

Sous les doigts de Charles Dairay, le carillon chante pour nous de-

puis le sommet de la Tour abbatiale. Il est 20:00. La Grand'place se plonge dans le noir.

Un impressionnant spectacle

Elle laisse place à l'Aquatic Opéra Show. Deux bassins de 16 mètres de long sont installés de part et d'autre du pont du XVII^e siècle restauré. De là se met à jaillir de l'eau – pouvait-il en être autrement dans la cité thermale ?

Elle prend des couleurs, de la puissance, de la souplesse pour nous offrir un spectacle féérique.

Au-dessus de ce ballet aquatique, le visage des chanteurs projeté sur la Tour. Ils sont issus de la chorale des enfants de l'école de musique, de l'Union chorale, des Maîtres Chanteurs, d'Amandichoeurs mais aussi d'À travers chants, une des chorales de Tournai. Ils sont environ 140 et se sont réunis ce dimanche 29 septembre au Théâtre des Sources.

« Quand on a chanté tous ensemble, j'avais l'impression qu'on était unis et qu'on se connaissait depuis longtemps », témoigne Suzie de la chorale des enfants. « C'est amusant de faire ça avec des plus petits, être ensemble dans un même groupe alors qu'on vient de différentes chorales. Je trouve que c'est très bien parce que les sourds peuvent comprendre ce que l'on chante

grâce à nos paroles signées », ajoute Charlie. « C'est un beau projet, un très beau projet, souligne Michel. On y met de notre cœur donc le résultat est là ».

Un tournant électro

Installée sur une plateforme en hauteur pour que les milliers de spectateurs attendus puissent la voir, Julie Prayez. Elle est chanteuse lyrique et a une voix de mezzo soprano. Depuis plusieurs mois, elle travaille sur la récréation des airs qu'elle interprétera pour nous. Avec elle, l'opéra prend un tournant électro !

Le spectacle sera présenté deux jours consécutifs pour que chacun puisse en profiter et fêter la renaissance du parvis de la Tour abbatiale, toute dernière étape de la métamorphose de la Grand'place. ◀

▶ 20:00 les ven. 18 et sam. 19 oct. Gratuit, ouvert à tous



Participez à l'aventure

621 contributeurs ont souhaité soutenir la renaissance du parvis de la Tour et permis de récolter 398 280€.

Si à votre tour, vous souhaitez soutenir le projet, vous pouvez trouver des coupons de participation sur saint-amand-les-eaux.fr/participez et en mairie où se trouve également l'urne où déposer votre don.



Musique, danse, arts à portée d'enfants

De l'art sur les murs de la ville, ses salles d'exposition, à travers ses associations mais aussi de l'art qui vit à longueur de semaines grâce au Centre d'enseignement des pratiques artistiques et culturelles (CEPAC). Il permet aux jeunes Amandinois de s'initier et pratiquer la musique, la danse, les arts plastiques tout autant que numériques.

Chaque mercredi, l'école de musique se fait fourmillière. Du haut de leurs trois ans, les tout-petits s'emparent de leur instrument en bois pour en faire sortir quelques sons, les enfants du cours d'éveil s'essaient aux cajons et congas pendant que dans les salles de l'étage, tout est studieux. Chaque élève est en tête à tête avec son professeur, concentré sur sa pratique musicale.

Charles est arrivé avec sa mère et un quart d'heure d'avance pour répéter sur le carillon avant le début de son cours. Dans une ville rythmée par les 48 cloches de la Tour abbatiale, il était impensable de ne pas enseigner le carillon mais chaque enfant a le temps de trouver l'instrument qui lui convient. Agathe, 7 ans, est justement en parcours de découverte. Elle s'est déjà essayée au violon et au violon alto. Elle pense au piano pour la suite, mais dans la séance du jour, les instruments à découvrir, ce sont la contrebasse et la basse électrique.

Débuter peu importe l'âge

Dès la première année, les enfants peuvent rejoindre un orchestre pour découvrir la joie de jouer ensemble. À 6 ans, ils peuvent aussi participer aux chorales. Pas besoin toutefois d'avoir suivi tout ce cursus pour apprendre la musique. Des cours débutants sont prévus pour les adolescents qui souhaitent se lancer dans l'aventure.

Il n'y a pas d'âge non plus pour s'essayer aux arts plastiques. Du bout de son pinceau, Tessa, 13 ans, mélange les jaunes, les ocres, les

oranges. Elle va reproduire *Les Tournesols* de Van Gogh. « J'aime l'harmonie des couleurs de ce tableau. » Elle est une des nouvelles venues. « J'aimais bien faire du dessin, de la peinture, des activités manuelles. » Les jumelles Camille et Louise participent, elles, depuis qu'elles ont trois ans. Elles en ont 17 maintenant.

Avoir un large choix de pratiques

« J'aime le fait qu'on touche à tout, à la peinture, au dessin, à la poterie, à la gravure, détaille Camille. Il y a plein de choses qu'on découvre et l'ambiance est bien ici. » « Les professeurs donnent de bons conseils », renchérit Louise.

Les arts numériques ont également toute leur place à l'école d'art. Il faut savoir lire mais dès lors que cette partie est acquise, place chaque mardi et mercredi à l'exploration de la photo, de l'audio, de l'animation, de la 2D et de la 3D, du light painting...

À l'école de danse aussi, on a le choix. Les élèves peuvent pratiquer la danse classique comme contemporaine. Éloïse, 14 ans, est inscrite dans les deux disciplines. Chloé, même âge, pensait aller vers le classique « mais la prof avait repéré qu'il fallait que je bouge et m'a conseillé le contemporain. Je ne regrette pas, je suis très contente. » C'est aussi des conseils que l'on trouve au CEPAC. Des graines que l'on sème. L'une des élèves de l'école de danse s'est décidée à devenir elle-même professeure de danse. ◀

(suite de l'article en page 9)

Faire vivre et rayonner la ville

Dans les couloirs de l'école de musique, la semaine passée, la même question revenait sans cesse. « Et toi, tu participes à Michaël Jackson ? » Les jeunes musiciens amandinois ont été invités à se joindre aux élèves des conservatoires de Valenciennes et Denain lors d'un concert hommage qui se jouera, le 5 octobre, à la Cité des Congrès de Valenciennes. Tout au long de l'année, ils portent haut les couleurs de la cité thermale à l'extérieur mais aussi dans de nombreux projets de la ville. Les choristes sont, par exemple, en pleine répétition des Rencontres chorales qui auront lieu le 7 décembre à la salle Maurice-Hugot.

Chaque école du CEPAC en fait autant. Les élèves de l'école d'art travaillent sur des fresques qui pourront intégrer le parcours de street art qui se développe en ville. Les élèves de l'école de danse préparent une présentation qu'ils souhaitent effectuer à la résidence de la Collinière.

Les trois écoles travaillent aussi, ensemble, pour le Printemps des femmes et à la préparation d'un conte musical dont nous vous reparlerons bientôt.

[Dossier] Conseil municipal



Un conseil municipal mobilisé pour défendre ses droits

Jeudi 26 septembre, le conseil municipal a décidé de réclamer son dû à l'État suite à sa décision brutale amputant les recettes communales de 1,3 million d'euros.

Suite à la présentation de la décision modificative du budget principal 2024, les élus de la majorité et des oppositions ont unanimement donné mandat au maire, Alain Bocquet, pour ester en justice contre les services fiscaux de l'État.

Revenons en début d'année pour comprendre cette situation. La direction générale des finances publiques (DGFIP) s'engage à indiquer aux collectivités les bases fiscales prévisionnelles de la taxe foncière sur le bâti, le non bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour le 15 mars 2024. C'est à partir de ces prévisions que chaque commune établit le montant de la recette des taxes foncières dont elle disposera pour l'année en cours.

La ville de Saint-Amand-les-Eaux décide de ne pas augmenter ses taux d'imposition cette année encore et le vote lors du conseil municipal du 22 février 2024.

Le 11 mars, les services fiscaux confirment les calculs municipaux : la recette fiscale de Saint-Amand-les-Eaux sera de l'ordre de 15,7 millions d'euros en 2024.

Rien ne laisse présager que le 4 avril, la direction générale des finances publiques notifiera à

la Ville que les bases fiscales seront finalement réduites de près de 3%. Derrière ce chiffre, une réalité : la baisse de 642 000 euros des recettes fiscales. La DGFIP envoie une seconde notification le 22 mai. Elle diminue à nouveau les bases d'imposition de Saint-Amand-les-Eaux. La baisse des recettes fiscales atteint, donc, 1 334 435 euros.

Une décision unilatérale et inacceptable de l'État

Dès le 16 avril, le service financier de la Ville interpelle le directeur régional des finances publiques. La réponse arrive un mois plus tard. « Vos bases foncières ont été mises à jour suite à une décision contentieuse en faveur d'un établissement industriel de la commune. » Aucune autre information ne peut être transmise, ni le nom de l'entreprise ni la nature de l'affaire.

Seulement était-il ajouté que cette nouvelle évaluation foncière s'appliquera également dans les années à venir.

Jeudi, le conseil municipal, uni dans l'incompréhension, a pointé du doigt les conséquences pour la Ville et l'opacité de cette décision de l'État. Il a donc été décidé de réagir. ◀

▶ **UN BUDGET AJUSTÉ.** Traditionnellement, le 3^e conseil municipal de l'année est celui durant lequel le budget en cours est ajusté. Jeudi, il a fallu prendre en compte la perte fiscale de 1,33 million d'euros (lire ci-contre). La Ville, pour équilibrer son budget, prévoit de reporter, et parfois d'annuler, des dépenses d'équipements pour un montant de 1,15 million d'euros. Elle doit, par ailleurs, prendre en compte une hausse des charges générales et des ressources humaines (25 voix pour, huit voix contre).

▶ **LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA ZONE MOULIN DES LOUPS CLOS.**

Il avait été créé en 2021 pour permettre l'aménagement et la commercialisation de parcelles à l'angle des rues Henri-Durre et de la Collinière. Depuis la vente des terrains, ce budget n'est plus utile (unanimité).

▶ **ÉXONÉRATION DE TAXE.** Pour encourager l'amélioration de la performance énergétique, les logements de plus dix ans qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie pourront, sous certaines conditions, être exonérés de la partie communale de la taxe foncière durant trois ans (unanimité).

▶ **EMPRUNT.** Prévu dans le budget voté en février, la signature d'un contrat de prêt de 2 millions d'euros pour financer des investissements a été votée (25 voix pour, huit contre).

Contrat de station thermale

Le thermalisme, un moteur de développement économique et touristique

Avant leur réouverture en 1995, les Thermes n'avaient jamais attiré plus de 3 500 curistes par an. Ce chiffre ne cesse de grimper. La fréquentation a presque triplé. En 2018, la Chaîne thermale du Soleil, la Ville, l'Agglomération, la Région, le Pôle métropolitain du Hainaut-Cambrésis et l'État se mettent autour de la table avec un objectif : faire du thermalisme un levier de développement économique et touristique pour le territoire. Ce travail donne naissance à un premier contrat de station thermale.

Arrivé à son terme et fort du succès de son premier volet, un acte 2 du contrat de station thermale a été construit auquel de nombreux nouveaux acteurs se sont joints.

Faire de Saint-Amand, une pépite touristique de la région

Dans ce deuxième volet, des projets importants ont été inscrits tant sur le plan patrimonial (restauration du parvis et mise en accessibilité de la Tour, valorisation de l'échevinage, restauration du Moulin Blanc), que sur l'aménagement des espaces publics, des équipements sportifs et touristiques (Parc de la Scarpe, Filature, nouvelle salle de sport...), sur le renforcement de l'identité touristique et thermale de la station, sur l'animation de la ville (Festival de l'eau, Carillonades, Ronde des Sources...), sur l'accompagnement des porteurs de projets touristiques, mais aussi l'aménagement des berges de la Scarpe et le développement des mobilités douces par exemple.



À la clé de ce contrat de station, des projets et des financements partagés par de nombreux acteurs institutionnels et privés, avec comme objectif de faire rayonner Saint-Amand dans toute la région Hauts-de-France (25 voix pour, cinq contre, trois abstentions).

Les collections de l'Historial intègrent le patrimoine municipal

Lors de son assemblée générale, le 7 novembre prochain, l'association qui porte l'Historial amandinois va se dissoudre. Ses statuts ont anticipé cette situation.

Ils prévoient que les activités de l'association puissent être prolongées par la ville, ou à défaut par l'agglomération, en cas de dissolution.



La municipalité souhaite voir perdurer l'important travail accompli par les bénévoles et conserver les collections issues des faïenceries, chaîneries, brasseries... exposées dans les locaux de l'association, rue du Thumelart.

Un inventaire des collections et du mobilier a été effectué dans ce sens. Ils intégreront le patrimoine de la ville à partir du 1^{er} janvier 2025. (unanimité)



La naissance d'un Pôle jeunes

L'ancienne bourse du travail, avenue des Sports, a déjà effectué un premier pas vers sa nouvelle vie. L'an dernier, sa salle de danse a été rénovée. Depuis, elle accueille les ateliers de hip hop du Pôle Éducation. Ce ne sera pas le seul étage du bâtiment à recevoir les jeunes Amandinois.

À deux pas des écoles de musique et d'art, du stade municipal, il devrait peu à peu se transformer en un tiers-lieu dans lequel il y aurait des ateliers, un point d'accueil jeunes et d'information jeunesse.

Pour opérer la mutation de cet ancien bâtiment situé face à la caserne des

pompiers, des travaux sont à prévoir. La mise aux normes de l'électricité, du chauffage, de la ventilation, sa rénovation thermique, la réorganisation et l'optimisation de ses espaces, leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le chantier devrait s'achever fin 2025.

Cette réhabilitation devrait coûter environ 470 000 euros. Une contribution de la Porte du Hainaut d'un montant de 196 266,69 euros, au titre du fonds de concours, va être sollicitée. (25 voix pour, six contre, deux abstentions)

▶ **FIN DE SERVITUDE DE PASSAGE.** De trois mètres de large sur la parcelle AI n°274, elle permettait l'accès au siège de Saint-Amand handball Porte du Hainaut avant que celui-ci ne se fasse directement, côté complexe Verdavaine. Le conseil municipal y renonce de manière conventionnelle. (unanimité)

▶ **VENTE DE BIEN COMMUNAL.** Une maison et sa parcelle de 80 m² situées au 426, route de Lille ont été vendues à un couple de particuliers. (unanimité)

▶ **ACHAT D'UNE EMPRISE FONCIÈRE.** Afin de permettre l'aménagement des abords du Moulin Blanc, la Ville acquiert une surface de 123m² sur la parcelle BI n° 250. (unanimité)

▶ **MISE À JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE** (unanimité)

▶ **ENLÈVEMENT DES TAGS ET GRAFFITIS.** Une convention a été adoptée pour permettre à la Ville d'intervenir sur des palissades, murs et autres domaines privés. (28 voix pour, 5 abstentions)

▶ **STÉRILISATION ET IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS.** La convention avec la fondation 30 millions d'amis est renouvelée. (unanimité)

▶ **SUBVENTION.** Une aide au Karaté club de Saint-Amand pour sa participation aux championnats de France à Saint-Maxime a été décidée. (32 voix pour, 1 non participation aux votes)

Une motion en soutien aux agriculteurs confrontés à la fièvre catarrhale

Elle n'est pas transmissible à l'homme et ne contamine pas les produits alimentaires, mais cette fièvre peut aussi amener des troubles respiratoires, des œdèmes de la face, une cyanose de la langue chez les ruminants. « Il y a des avortements de vaches chaque jour », soulignait Didier Legrain, conseiller municipal et agriculteur, jeudi soir.

La maladie se transmet par des insectes. Des vaccins peuvent protéger les cheptels. Une campagne de vaccination volontaire et nationale a, de ce fait, démarré le 12 août et va s'étaler jusqu'en décembre.

Un premier foyer a été repéré dans le Nord le 5 août. Près de 3 000 foyers sont recensés à ce jour, notamment dans l'Amandinois. Ces chiffres et la lente distribution des doses de vaccins inquiètent les éleveurs.

« Dans une situation économique déjà compliquée, le risque est grand pour que cette maladie ne soit pour de nombreuses exploitations, la difficulté de trop menant à la fin de leur activité », pointe la motion adoptée par le conseil municipal. Ce dernier apporte non seulement son soutien au monde agricole mais appelle aussi l'État à prendre des mesures d'urgence afin que cette maladie n'ait aucune conséquence financière pour les agriculteurs touchés.

Au-delà de cet épisode sanitaire, la motion rappelle l'importance de ne plus avoir d'agriculteurs à la merci des crises en leur permettant d'avoir une rémunération au juste prix de leur travail et garantir une agriculture de qualité et de proximité. (unanimité)



Suite au conseil municipal du 26 septembre 2024, ces textes sont publiés sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs.

Cachotteries crépusculaires

Le conseil municipal vient d'être informé qu'une entreprise amandinoise a obtenu 1,33 million d'annulation de ses taxes foncières... et qu'il faut donc lui rendre cet argent. M. Roussel s'indigne qu'un contribuable ne consente pas à l'impôt. Mais si cet impôt n'était pas dû, est-ce inadmissible que le contribuable, fût-ce une entreprise, réclame son remboursement ? Les communistes sont vraiment perdus dans leur délire idéologique. Plus contestable, nous découvrons que MM. Bocquet et Roussel connaissaient cette information depuis le mois d'avril... Pourquoi ne l'ont-ils pas rendue publique lors du conseil de fin juin ? Sans doute pour 2 raisons : la première, c'est qu'il y avait une élection législative et qu'il était préférable de ne pas divulguer la dégradation des comptes de la

commune à ce moment-là ; la seconde, c'est qu'il fallait attendre la dernière modification budgétaire de l'année (celle du conseil de septembre), pour rendre cette histoire de remboursement de taxe responsable de toutes les dérives budgétaires de notre commune.

C'est nous prendre pour des lapins de six semaines que de nous présenter cette modification budgétaire comme la compensation de la perte d'1,33 million de taxes foncières. En fait, un jeu d'écritures comptables (une suppression de 843.272 € d'investissements qui n'auraient de toute façon pas été réalisés, ce que nous disions déjà lors de l'adoption du budget en début d'année, et un transfert de résultat de l'an dernier pour 700.000 €) permet de couvrir davantage que cette perte.

Mais la modification budgétaire annule aussi 1,15 million d'autres investissements, tout en réalisant un emprunt de 2 millions pour soi-disant financer des investissements... En réalité, les dépenses de fonctionnement continuent de dérapier sans contrôle (+ 880.000 €, après les dérapages constatés à chaque conseil municipal depuis l'adoption du budget) et l'emprunt sert à couvrir notre fonctionnement, ce qui est strictement interdit. Voilà comment une majorité à bout de souffle travestit la réalité.

AGIR POUR SAINT-AMAND

Éric CASTELAIN

Trou financier, camouflage budgétaire, manœuvres politiciennes et tripatouillage électoral : «en cette fin de règne des vents mauvais soufflent sur notre ville ! »

«Bon vent à tous !», c'est par cette expression que le Maire a clôturé la séance du Conseil Municipal, suggérant ainsi le probable et prochain abandon de sa fonction de 1er Magistrat. Après la défaite électorale cuisante de son remplaçant parlementaire Roussel, la manœuvre semble amorcée pour tenter le recyclage du dirigeant du PCF en l'introissant au poste majoral alors que les Amandinois l'ont majoritairement rejeté. Le cas échéant la population doit refuser ce coup de force népotique et exiger d'être consultée démocratiquement ! D'autant que ce traficage se déroule dans un contexte d'effondrement des finances communales avec la confirmation d'un trou budgétaire de l'ordre de 5 millions d'euros. Un déficit que le Maire tente de camoufler par la suppression de 3 millions de cré-

ditions nécessaires à l'investissement et la réalisation d'un emprunt de 2 millions d'euros pour payer les factures et charges courantes. Face à cette catastrophe financière, notre groupe a demandé un audit de la gestion municipale et du coût réel des projets réalisés ces dernières années; notamment pour le pont d'opérette sur la grand place estimé à plus de 4 millions d'euros. Nous avons aussi imposé que la Municipalité attaque l'Etat en justice contre la suppression arbitraire par les services fiscaux de 1,3 million d'euros de recettes fiscales à notre ville. Aussi et après avoir dénoncé le Contrat de station thermale 20218/2024 qui s'est révélé être une véritable coquille vide, nous avons refusé de valider et de voter le nouveau contrat proposé pour la période 2025/2029 qui se révèle irréaliste et

irréalisable. Alors que les élections municipales approchent, il est irresponsable de laisser miroiter la réalisation d'ici 2029 de plus de 150 millions d'euros de projets aussi exubérants que démesurés et qui relèvent pour l'essentiel de promesses prélectorales démagogiques. L'Alliance Amandinoise est déterminée à tout faire pour mettre en échec les magouilles politiciennes du clan majoritaire et agir contre ses dérives budgétaires et financières et leurs conséquences désastreuses qui frappent durement notre ville et sa population !

L'ALLIANCE AMANDINOISE

Éric RENAUD, Claudine DEROEUX,
Antoine DELTOUR, Nathalie GRIMAUX-BIGEX,
Hassane MEFTOUH

Chers Amandinois,

Lors du dernier conseil municipal, plusieurs points ont retenu notre attention. Tout d'abord, nous avons été très surpris d'apprendre que l'Etat avait supprimé 1,3 millions d'euros du budget de la municipalité suite à un contentieux avec un industriel au sujet de la taxe foncière, provoquant un trou important dans le budget, à combler rapidement... Nous avons ainsi demandé à Monsieur le Maire de contacter les services de l'Etat pour obtenir plus d'explications sur cette mauvaise surprise.

Ensuite, nous avons voté pour l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties achevées depuis plus de 10 ans et ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie.

Concernant la réhabilitation du bâtiment communal Avenue des sports en point d'accès et point d'information jeunesse, nous demandons que les jeunes concernés soient associés au projet en amont et non en aval de cette réhabilitation afin que le projet soit centré sur leurs besoins.

Aussi, nous avons alerté depuis longtemps la municipalité concernant le nombre important de tags et graffitis sur les murs de la ville, nous avons été entendus en quelque sorte avec le vote de la convention pour l'enlèvement des tags sur le domaine privé, afin d'améliorer la propreté et d'agir plus rapidement.

Concernant le projet de station thermale volet 2, nous regrettons le manque d'investissements afin de donner une vraie identité thermale à St Amand, et de mettre en valeur les thermes pour

attirer davantage de curistes dans les prochaines années.

Enfin, nous avons eu le plaisir de discuter avec vous lors de la traditionnelle braderie de St Amand ou encore lors du Criterium des sources. Nous avons également visité le nouvel EHPAD du moulin des loups lors de son inauguration officielle le 20 Septembre.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions ou pour vous rencontrer,

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS -
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérangère MAURISSE

Une nouvelle baisse inacceptable de nos recettes communales imposée par l'État

Alors que nous déplorons déjà une perte de recettes de 19 millions d'euros sur les 10 dernières années, du fait des baisses de dotations aux collectivités locales décidées par les gouvernements successifs, un nouveau coup bas de l'État est venu frapper les finances de notre commune.

Moins 1,3 million d'euros dans nos recettes fiscales du fait d'un contentieux entre l'État et une grosse société ayant provoqué une mise à jour foncière de l'établissement, sans aucune information supplémentaire malgré nos demandes.

Cela est absolument inacceptable et c'est une très bonne chose que notre conseil municipal dans son unanimité ait décidé de donner pouvoir au Maire d'engager toutes les démarches judiciaires pour réparer cette injustice aux conséquences lourdes. Il apparaîtrait d'ailleurs que notre cité thermale ne soit

pas un cas isolé dans le département et que d'autres communes subissent aussi ces agissements scandaleux de la part de l'État.

Heureusement pour notre ville, nos finances sont saines, même si naturellement cette perte fiscale importante ne peut être sans conséquence et qu'elle nous oblige à étaler certains investissements pour garder la maîtrise de notre budget qui reste pour nous une priorité.

Dans l'attente des démarches qui seront effectuées pour connaître les raisons réelles de cette coupe brutale dans nos recettes et obtenir des compensations de la part de l'État, nous poursuivons nos actions en faveur de la transformation de notre commune.

Ainsi, un nouveau volet du contrat de station thermale initié par notre ville va voir le jour avec des

projets importants pour le développement économique et touristique de Saint-Amand. Le premier avait permis par exemple les réhabilitations de notre Grand'place, du Palais des séniors ou encore de la Maison Louise de Bettignies avec d'importantes subventions à la clé.

Avec ce volet 2, d'autres beaux projets vont pouvoir avancer comme le renouveau du Parc de la Scarpe, la réhabilitation du Moulin Blanc, la création d'une nouvelle salle de sport ou la mise en accessibilité de notre Tour Abbatiale. C'est le signe que Saint-Amand est attractive et qu'elle est considérée comme une ville qui compte dans la région !

ENSEMBLE SAINT-AMAND AU CŒUR

Majorité municipale



Lorsque c'est l'orchestre à l'école !

Dans le hall d'entrée, ce sont les cuivres qui jouent. Dans le bureau de la direction, les clarinettes. Dans la salle voisine, les percussions. Chaque jeudi, l'école élémentaire Bracke-Desrousseaux se transforme en orchestre, comme le fait l'école Marcel-Benoist chaque mardi.

Les élèves de CM2 commencent par travailler en petits groupes, par famille d'instruments. Cinq professeurs de l'école de musique les guident avant de leur proposer, à la fin de l'heure de pratique, de se rejoindre pour jouer tous ensemble.

Des concerts durant l'année

Plusieurs fois par an, ils donnent des concerts à l'intérieur de l'école devant les autres élèves, les enseignements, parfois les parents. En cette rentrée, les CM2 de Bracke-Desrousseaux

se lancent un défi supplémentaire : jouer en fin d'année sur les planches du Théâtre des Sources avec le petit orchestre de l'école de musique.

Depuis plusieurs années, l'orchestre à l'école complète l'enseignement de musique prévu dans les programmes scolaires. Les élèves de CE2 découvrent durant cette heure le rythme, le chant, les percussions corporelles et, plusieurs fois par an, les instruments. Cela leur permet notamment de choisir celui qu'ils pratiqueront l'année suivante.

Les enfants libres de leur choix

Sylia, 10 ans, aime ce rendez-vous du jeudi. « On découvre de nouveaux instruments. » Elle a choisi le saxophone. « J'avais envie de découvrir un peu ce que c'est, de jouer. Pour moi, c'est le plus beau des instruments. » Coraline

est d'accord. Elle aussi a choisi le saxophone. « J'en voyais souvent à la télévision, ça m'a donné envie d'en faire aussi. » C'est aussi le petit écran qui a influé sur le choix du tuba pour Ewen. Il n'est pas déçu. Ilane, non plus, avec le sien. Il s'est même découvert un tel penchant pour le tuba que cette année, il s'est inscrit à l'école de musique pour pratiquer davantage. « Et là-bas, on apprend les notes. Ce n'est pas pareil », précise-t-il.

Est-ce pour autant difficile de s'initier à la pratique des instruments sans avoir suivi d'initiation dans une école de musique ? « Non, éloigne Elais. Il faut prendre l'habitude. » Sylia, à ses côtés, complète : « si on veut bien apprendre, il faut écouter, après ça va tout seul. » La directrice, Odile Bailleux, sourit : « je pense que c'est une chance pour eux d'avoir cette pratique de l'instrument. »

De l'art pour tous

« C'est un peu particulier avec cette élève parce que l'emploi du temps de sa mère varie d'une semaine sur l'autre », indique une professeure de musique au moment de faire le point sur les créneaux de pratique instrumentale. La directrice de l'école de musique, Rebecca Storm, comprend : « alors, on s'adapte ». Chaque enfant est bienvenu au CEPAC. Les tout-nouveaux qui n'ont encore jamais enfilé de chaussons de danse, tenu un pinceau, vu un instrument de musique comme ceux qui baignent dedans à la maison ou qui rencontrent des difficultés.

« Des pédiatres conseillent aux parents d'inscrire leur enfant chez nous », souligne Danièle Tison, directrice de l'école d'arts. « Parfois, ils n'ont pas l'habitude de manipuler. Nous leur proposons de travailler avec de la pâte à mo-

delier. » Les enfants atteints de troubles de l'autisme intègrent également régulièrement les cours d'arts plastiques. L'école de musique a mis en place de la handimusique et, depuis cette année, un créneau particulier le mercredi après-midi pour les enfants dyslexiques.

« Ma maîtresse de grande section avait dit à mes parents que je ne me débrouillais pas très bien en sport. Elle avait conseillé que je vienne ici », se rappelle Chloé, 14 ans, qui fait partie maintenant du groupe de l'école de danse qui réalise des prestations.

« On voit les enfants continuer, progresser, accomplir des choses », sourit Corinne Brasseur, directrice de l'école de danse. Dans son atelier éclatant de luminosité et de couleurs, Danièle Tison le confie : « notre petite victoire, c'est de voir les enfants s'épanouir ».

À savoir

Il reste quelques places

À l'école de danse, par exemple, des enfants de 6 à 8 ans peuvent encore rejoindre le cycle Initiation. Les cours ont lieu le mercredi et le samedi de 11:00 à 12:00. À l'école d'arts, il reste quelques places en arts plastiques chez les 10-12 ans le mercredi et le samedi, ainsi qu'en arts numériques pour les plus de 13 ans (le mardi de 17:00 à 19:45) et les 7-9 (le mercredi de 13:30 à 15:45).

Du côté de l'école de musique, il reste de la place presque à tous les cours de pratique collective, dès l'âge de 3 ans, et dans les parcours découvertes.

► École de musique : 9, ruelle des Jardins, 03 27 48 53 48, ecoledemusique@saint-amand-les-eaux.fr | École d'arts : 51, avenue des Sports, 03 27 48 66 08, ecole.art@saint-amand-les-eaux.fr | École de danse: 9 rue Jules-Imbault, 03 27 48 79 00, ecolededanse@saint-amand-les-eaux.fr



En quelques chiffres...

150 enfants inscrits à l'école d'arts cette année

100 à l'école de danse

278 à l'école de musique

180 écoliers participent à l'orchestre à l'école



Coupe de France

Nos clubs engagés

Le week-end dernier, plusieurs équipes avaient rendez-vous avec la Coupe de France. Avant d'entamer le championnat de Ligue 2, les Green Girls sont allées rencontrer, en 1/32^e de finale, l'USO Mondeville Basket dont elles n'ont su se défaire (82-71).

Les joueuses du SAFC sont, de leur côté, allées dans le Pas-de-Calais affronter, pour le 2^e tour, Biache - Saint Vaast US, mais se sont inclinées (5-4).

En revanche, leurs homologues masculins ont eu plus de succès.

Le 5^e tour opposait Sains-en-Gohelle au SAFC dimanche. Les Amandinois l'ont emporté 2-0. Ils n'entendent pas s'arrêter sur cette bonne lancée : rendez-vous le 17 octobre pour le 6^e tour face à un adversaire encore inconnu à ce jour.

VTT

Des quatre heures du VTT réussies

Les averses de la semaine passée avaient fait craindre le pire aux participants comme aux organisateurs. Ils ne s'étaient pourtant pas laissés refroidir et avaient continué les préparatifs. Samedi 28 septembre, déjà, le soleil avait fait son retour et permis de terminer le balisage. Le lendemain, il était de nouveau fidèle au rendez-vous pour éclairer la trentaine de bénévoles présents autant que les parcours dans lesquels allaient s'engager 160 vététistes.

Une quarantaine d'enfants ont ouvert, durant la matinée, le rendez-vous phare du VTT club de Saint-Amand avant de laisser place à l'épreuve reine des quatre heures. Il faisait certes un peu froid mais le circuit n'était heureusement pas trop dégradé par la boue, même si quelques passages se sont tout de même avérés compliqués.

Chacun était libre de s'inscrire seul ou en groupe. C'est un duo masculin qui a remporté l'épreuve. Il était composé de Florian Mathieu et Géry Bradefer. Chez les dames, ce sont Léna Fardoux et Justine Attagnant qui terminent 1^{ères} et chez les solos, Christel Marijsse.

La nouveauté de cette édition, c'était la proposition d'une sortie filles. Une dizaine de personnes se sont inscrites. La plupart étaient débutantes. À la fin du rendez-vous, nombreuses d'entre elles ont souhaité pouvoir recommencer pour progresser techniquement.

Cette sortie pourrait intégrer la programmation des 4 heures du VTT, comme les courses de draissienne ouvertes à tous, sans inscription, qui séduisent chaque année jeunes comme grands enfants. ◀

Point week-end

▶ ATHLÉTISME

Les Amandinois se sont surpassés lors de la Course des terrils organisée le week-end dernier à Raismes.

Aubin Turlan, du NSAEC, a remporté l'Authentique, trail de 16 km, en 1 heure 2 minutes et 30 secondes. Tom Derbal du NSAEC a terminé 2^e des Allumés, trail de 9 km, Alexandre Duchêne 11^e. Fiona Dhote est arrivée 19^e de cette course aux 550 participants et, surtout, a été la première femme à franchir la ligne.

Théotime Tison, membre de l'Iron team, a terminé 3^e de la Contrebandière, trail de 45 km. Sasha Brzezinski, du NSAEC, finit pour sa part 6^e de la Furtive, trail de 9 km, et Damien Vandersteene 13^e.

▶ RUGBY

Quel dimanche pour le Racing club amandinois ! Les joueuses amandinoises et valenciennes de l'Union Hainaut rugby féminin se sont élancées dans leur tout premier match de Régionale 1 de la saison. Face à elles, au stade Notre-Dame-d'Amour, le CLLA Armentières.

L'UHRF a réalisé un très bon match et démontré un bon état d'esprit. Armentières a essayé de recoller au score en première mi-temps, mais l'équipe ne s'est pas laissée impressionner et a remporté une victoire franche (39-10).

Ses homologues masculins jouaient juste ensuite. Ils ont décidé de placer la barre aussi haute, dans leur 3^e match de Régionale 3, face à Fourmies. Malgré des joueurs blessés et suspendus, le RCA a maîtrisé son match du début à la fin. Il décroche sa première victoire : 81-45 !

RÉSULTATS ET ANNONCES

SAM. 28 SEPT.			
Prénationale	Volleyball	AAVB ▶ Caudry 3	1-3
Champ. Sén. Masc.	Handball	SAH-PH ▶ Gravelines	32 - 27
DIM. 29 SEPT.			
Championnat DM2	Basketball	USAPH ▶ Seclin	96-63
SAM. 12 OCT.			
20:00 Moulin Blanc	Volleyball	AAVB ▶ Longueau Amiens 1 (prénationale)	
20:00 Maurice-Hugot	Basketball	SAHB ▶ Aulnoye (LFB 2)	
DIM. 13 OCT.			
14:00 Maurice-Hugot	Handball	SAH-PH ▶ Lomme (Coupe de France)	



Concerts

Amandichœurs fête ses 50 ans

Les 48 membres de la chorale amandinoise vont donner trois concerts pour célébrer ce demi-siècle. Pour le premier rendez-vous, Amandichœurs invite le chœur de chambre Coeli et terra composé d'une trentaine de choristes amateurs de haut niveau. Ensemble, ils rendront notamment hommage à Guillaume Fauré, monument de la musique romantique, célèbre pour son Requiem qui sera joué à cette occasion.

▶ 16:30 - Dim. 6 oct. - Église Saint-Martin. 10€ par pers., gratuit pour les moins de 12 ans. Billetterie sur helloasso.com/associations/association-culturelle-notre-dame-des-anges ou sur place le jour même.

Lecture musicale

Laissez-vous porter par « Inland voyage »

Il n'a pas encore écrit *L'étrange cas du Dr Jekyll et M. Hyde* ni *L'île aux trésors* lorsque l'écrivain écossais Robert Louis Stevenson décide, en 1876, de partir en canoë à voile sur les rivières et les canaux d'Anvers à Pontoise. Accompagné par un ami, il descend l'Escaut, la Sambre, passe par Maubeuge, Pont-sur-Sambre, Landrecies avant de filer sur l'Oise.



Ils manquent de s'écraser contre des péniches, vivent mille aventures et découvrent des personnages étonnants. Deux ans après avoir retrouvé le plancher des vaches, Stevenson en tirera un court récit de voyage appelé, en France, *Voyage en canoë sur les rivières du Nord*, mais dont le titre original est *An Inland Voyage*.

C'est aussi le nom que prend la lecture musicale qui sera proposée par les journalistes Hervé Leroy et Jean-Philippe Mailliez. « L'Écossais fut le premier à me dire que les plus belles aventures ne sont pas celles qu'on va chercher le plus loin », écrit ce dernier dans une préface consacrée à l'aventurier. Ils seront accompagnés par les projections de photographies de Quentin Pruvost et les mélodies des violoncelles de Timothée Couteau.

▶ 20:30 - sam. 19 oct. - Théâtre des Sources. Gratuit. Billetterie sur : billetterie-theatre-des-sources.maplace.fr

Les rendez-vous du Pôle seniors

50 avenue du Clos, 03 59 83 87 70
poleseniors@saint-amand-les-eaux.fr

VEN. 15 NOV.

Loto

VEN. 6 DÉC.

Repas de Noël

VEN. 24 JANV.

Concours de cartes

Cin'Amand www.cinamand.fr

JUSQU'AU MAR. 8 OCT.

Le robot sauvage - Joker : folie à deux - L'heureuse élue - Week-end à taïpei - Mother land - Pat et Mat : un dernier tour de vis - Les barbares - Speak no evil - Beetlejuice Beetlejuice - Le fil - Le procès du chien - À l'ancienne - Jamais plus-It ends with us - Alien : Romulus - Deadpool & Wolverine - Moi, moche et méchant 4 - Le Comte de Monte-Cristo - Vice-versa 2 - Kuzco, l'empereur mégalo - Le Catch impro Cia



Du rap entre les livres

Lynx propose un univers musical façonné par les bandes sons des jeux vidéo des années 90 - 2000 et par la scène musicale anglaise de la même époque pour aborder des sujets comme le pouvoir, la politique, les rapports humains...

▶ De 19:00 à 20:00 - Ven. 11 oct. - Médiathèque des Encres. Entrée libre

DU 3 AU 6 OCT.

EXPOSITION

Wacq'Artribu avec Rêve d'enfant sur mesure (création textile), Un peu de Romane (illustratrice), Homahé (artiste peintre), Philippe Pelez (sculpteur métal), Mazelle et ses mosaïques (mosaïste), Pinceaux du temps libre (peintre sur porcelaine)

▶ De 10:00 à 18:00 - 4, rue du Wacq

SAM. 5 ET DIM. 6 OCT.

PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES

Séraphine Kromarek

▶ De 10:00 à 12:00 et de 14:00 à 18:00 - 30, rue Vincent

ChrisCreas

▶ De 10:00 à 12:00 et de 14:00 à 18:00 - 283, chemin de l'Empire

SAM. 5 OCT.

Promenade champêtre par le Comité du Saubois.

▶ De 14:00 à 17:00 - Village d'artisans, rue du Savoir-faire

LUN. 7 OCT.

RENDEZ-VOUS DE LA PETITE ENFANCE

Café papote sur le post-partum

▶ De 9:30 à 11:30 - Maison de l'enfance, rue de la Collinière. Gratuit, sur inscription au 03 27 32 39 02

SAM. 12 OCT.

Rencontre littéraire organisée par Paroles d'Hucbald avec Nicole Dupont-Pierrat, auteure de *La Madone et la Courtisane*.

▶ 15:00 - Café aux sports, rue d'Orchies

DIM. 13 OCT.

Terres de goûts par les Agriculteurs amandinois

De 10:00 à 17:00 - Jardin de la Tour abbatiale

Pierre et Mohamed, spectacle poétique et musical, tiré d'un événement historique en Algérie, le 1^{er} août 1996, proposé par les Amis de l'église Saint-Martin.

16:00 - église Saint-Martin. Billetterie sur billetweb.fr/pro/saint-amand ou sur place

En bref...

Théâtre

Humour et générosité au rendez-vous

Le Théâtre des Sources a pris des allures de château de Merville. Pendant que les comédiens découvraient la disparition de celle qui devait se marier le jour-même et trouvaient l'idée farfelue de la remplacer par une autre jeune fille, les spectateurs avaient une certitude ce samedi 28 septembre : celle d'avoir, avec leur présence, permis au Rotary de collecter des fonds pour faciliter l'accès à l'eau dans plusieurs villages libanais.



Semaine nationale du chien

Nos amis à quatre pattes au poil dans la cité thermale

Les promenades sont infinies à Saint-Amand. Truffe au vent, chiens et maîtres peuvent profiter des bords de la Scarpe, de la forêt, des champs, des parcs, du centre-ville pour se dégourdir pattes et jambes. Des distributeurs de sachets sont

installés dans de nombreux endroits de la ville pour ramasser les besoins de nos fidèles compagnons et laisser les lieux propres pour les prochains passants.

Ce n'est pas le seul atout de notre commune pour embellir les vies

canines. Pour leur santé, des vétérinaires sont installés dans la cité thermale. Pour leur confort, de nombreux toiletteurs toujours prêts à donner des conseils et un peu de peps supplémentaire dans leur pelage.

Afin de remplir au mieux leur estomac, l'entreprise Happy Scoop a commencé à commercialiser en juin 2023 des gammes de compléments alimentaires, de friandises, de produits de soins et anti-parasitaires pour chiens qui sont à la fois fabriqués en France, éco-responsables. S'ils sont conçus au Saubois, ils se vendent dans différentes boutiques, comme au Village canin.

En neuf ans d'existence, cette enseigne est devenue une référence. Non seulement, elle vend alimentation et accessoires pour nos amis à quatre pattes, mais elle dispense des cours d'éducation, dispose aussi d'une salle de jeux, propose des animations tout au long de l'année. La cité thermale ne manque décidément pas de chien.



▶ VACANCES D'AUTOMNE

Cette année, elles auront lieu du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre. Pour rappel, des accueils de loisirs sont organisés durant ces deux semaines. Les inscriptions sont à réaliser avant le 12 octobre en Régie (19-rue du 18-Juin-1940) ou sur le Portail Famille (saint-amand-les-eaux.portail-familles.app). Des mini-stages sportifs seront également proposés du 21 au 25 octobre. Les inscriptions sont possibles jusqu'aux

vacances, sous réserve de places disponibles. Elles se réalisent en Régie et nécessitent une attestation d'assurance en cours de validité ainsi qu'un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive ou la confirmation d'une inscription, soit au Centre d'initiation sportive, soit à un club sportif.

▶ PORTES OUVERTES

Tout au long de l'année, l'Atelier des thermes propose des cours de dessin, de peinture... Samedi 26 octobre, il ouvre ses portes pour

présenter ses activités et une exposition de peinture, bois, dessins, céramiques.

▶ De 11:00 à 20:00 - 633 route Fontaine-Bouillon

▶ COLLECTE

L'association Les chats libres de Saint-Amand-les-Eaux a besoin de dons de sachets fraîcheur, de pâtées et de croquettes pour ses protégés.

▶ De 8:30 à 20:30 - sam. 5 oct. - Leclerc de Saint-Amand

▶ REPAS

Les Agriculteurs de

l'Amandinois organisent un repas gastronomique le 12 octobre à 19:00 à l'espace Jean-Ferrat.

▶ Réservations au 07 80 29 38 26

▶ DON DU SANG

L'établissement français du sang organise deux collectes dans la cité thermale.

▶ De 8:30 à 13:00 - dim. 20 oct. et dim. 22 déc. - Espace Raymond-Bédé, 101 rue du Faubourg de Tournai. Inscriptions préalables sur dondesang.efs.sante.fr

▶ COLLECTE DÉCHETS

▶ MER. 9 OCT. (déchets ménagers)
▶ MER. 16 OCT. (déchets ménagers, recyclables et verre)

▶ DÉCHÈTERIE

Lun., mar. mer., ven, sam. de 9:00 à 12:15 et de 13:30 à 18:30. Dim. de 9:00 à 12:00. Rue du Champ des Oiseaux

▶ NUMÉROS UTILES

▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
▶ Smir 03 27 22 49 00
▶ Mairie 03 27 22 48 00
▶ CCAS 03 27 09 00

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Naissances 19 OCT. DUFOUR Malya.

Décès BARBIER Michel (85 ans). BLEUZET Marcel (82 ans). DECROOQ Bernard (80 ans). DUFOUR Claire (53 ans). GLINKOWSKI OJDOWSKA Wanda (97 ans). HORAINTRUANT Mauricette (91 ans).

Menu LUN. 7. Velouté aux endives, boulettes de bœuf tomates ou paupiette de poisson, semoule, courgettes au jus, petit moulu ail et fines herbes, kiwi.

MAR. 8. Carottes râpées au cumin, colombo de porc ou omelette bio, purée de potiron, yaourt aromatisé, raisin.

MER. 9. Salade mexicaine, bouchée de filet de merlu, riz pilaf, haricots verts, cantal AOP, sorbet aux fruits.

JEU. 10. Céleri remoulade au curry, aiguillettes de poulet au lait de coco ou colin au lait de coco, torsades, tomme blanche, compote de pomme.

VEN. 11. Betterave bio vinaigrette, flan aux champignons sauce Fourme d'Ambert AOP, pommes vapeur, banane.